

Pierre Abramovici "Les combines des marchands de canon", l'Officiel Hommes septembre 1988

L'homme s'appelle Matts Lundberg. Il était toutes ces dernières années directeur des ventes de Bofors-Nobel. C'est par lui qu'est arrivé le scandale qui a fait de Karlskoga le point de mire de toutes les douanes et polices d'Europe. C'est en effet dans son bureau qu'en 1985, les douanes suédoises effectuent un raid. Un geste difficile de la part des autorités. Comment s'attaquer à untel pouvoir ? Bofors-Nobel. c'est la compagnie-symbole. Créée par Alfred Nobel, inventeur de La dynamite, de la nitroglycérine et des prix qui portent son nom, la société est une formidable puissance en Suède. Karlskoga en est son fiel. La ville vit en osmose avec ses usines. Au point qu'à l'annonce de la signature d'un contrat entre l'Inde et Bofors Karlskoga a fait une fête avec flonflons et drapeaux, champagne et petits fours... En attaquant de front la Bolots dans sa ville, les douanes savaient quelles devaient impérativement trouver quelque chose. Au siège des douanes, à Stockholm. Le procureur Tornbjorn Sebell, un grand blond pataud et timide, s'anime: "Quand j'ai vu ce que nous avons trouvé, je me suis dit, mon Dieu, quelle histoire! t Ce que Sebell et ses collègues ont trouvé, c'est un trésor fabuleux. Des milliers de pages de documents accusateurs. Les archives du trafic international de l'armement vers la guerre Irak-Iran!

Lundberg, dans cette histoire c'est l'idiot du village. Non content d'avoir laissé trainer de tels documents, il garde dans son coffre en clair, des centaines de pages manuscrites. Ecrites de sa main, ces pages, à peine dissimulées sous une chemise rouge intitulée "Asie", relatent séance après séance les réunions entre Bofors et d'autres producteurs européens. Des pages sans aucune ambiguïté. On peut lire par exemple que les Français de la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE), cyniquement, se plaignent d'un "risque politique", c'est-à-dire que la guerre s'arrête ! Ces documents indiquent clairement que les producteurs européens, réunis au sein d'un cartel occulte, fournissent coûte que coûte les belligérants du conflit Irak-Iran. Mieux, il semble que ce cartel clandestin existe depuis des lustres. Il aurait même été fondé par Alfred Nobel lui-même à la fin du siècle dernier.

Tout ce matériel met en évidence l'énorme hypocrisie de l'Europe face à ce conflit. C'est en fait l'histoire, ignorée et niée, d'un Irangate à l'européenne. Par-delà les frontières, les barrières linguistiques et les égoïsmes nationaux. L'Europe des marchands de canons a développé son Marché Commun sans craindre l'illégalité. En effet, depuis 1979, un embargo frappe l'Iran (rompu de facto» par le Portugal en 1983). Quant à l'Irak, même embargo, à la notable exception de la France qui ne fait pas mystère de son soutien militaire à ce pays. Une attitude qui lui attira bien sur les foudres de Téhéran. Qualifiée de de Petit Satan.. elle va subir le terrorisme et les prises d'otages. Pourtant, officiellement, Paris souhaite la paix Comme Rome et Stockholm. Bonn et Bruxelles. Or, dans le même temps, des entreprises européennes arment les belligérants, en particulier l'Iran, contribuant ainsi à prolonger la boucherie qui ensanglante le Proche-Orient. Pour ces entreprises, pas de morale ni d'états d'âme!

Lundberg est réaliste. Il se sait bouc-émissaire pour les opérations frauduleuses de la Bofors. Inculpé, il sera pourtant laissé en liberté... Un autre Suédois est, lui aussi, inculpé et laissé en liberté. Il s'appelle Karl-Erik Schmiiz, dit « Bohbo». Bobbo est le plus grand trafiquant européen pour le marché iranien. Chez lui aussi, on a perquisitionné. Et là encore, Sebell et ses collègues douaniers ont trouvé des documents très compromettants. Grâce à tout cela, ils reconstituent la filière. La combine est simple. On fait semblant de vendre à un pays autorisé (qualifié de "vert") pendant qu'on détourne la marchandise vers le pays interdit (qualifié de "rouge"). Mais, dans la pratique, c'est bien sûr beaucoup moins simple. Il faut d'abord trouver les pays verts. Dans un premier temps, on avait pensé à l'Italie. Mais, en 1984, le gouvernement italien décide de soutenir en sous main l'Irak (on gardera néanmoins l'Italie pour ses ports de transit discrets et accueillants). On pense alors - la Yougoslavie mais surtout, à la Grèce, puis, après les perquisitions de 1985, à l'Espagne, et ce jusqu'en 1987. Une société grecque va donc, pendant plusieurs années, acheter fictivement des milliers de tonnes de poudres, explosifs et autres détonateurs. Ceux-ci vont simplement transiter par la Grèce avant d'être acheminés vers Bandar Abbas, le grand port iranien via le Canal de Suez.

La société grecque, Elviemek, dispose d'une usine dans la campagne où l'on fabrique des munitions et des grenades. Au printemps 1988, l'usine explose, attaquée vraisemblablement par

un commando irakien. L'enquête est confiée aux services secrets grecs qui éloignent les curieux et les journalistes. On leur interdit, en particulier, l'accès au registre du commerce à Athènes. C'est qu'ils pourraient découvrir qui sont les propriétaires de la compagnie. En l'occurrence des ressortissants d'un pays qui participe également de la combine, mais avec lequel il est encore plus sulfureux de collaborer: l'Afrique du Sud ! Après l'attentat, Elviemek travaillera pour les Irakiens. Un renversement d'alliance qui déplaît à Téhéran ainsi privé d'une filière qui fonctionnait avec efficacité à son profit. En réalité, tout craque. Depuis la descente chez Lundberg, on ne compte pas moins d'une dizaine de membres du cartel faisant l'objet d'enquêtes ou de procès. A l'automne 1987, il s'agissait de Dynamit Nobel Wien (Autriche), FRB (Belgique), Nobel's explosive (Grande-Bretagne), Oy Forcit (Finlande), Tirrena Industriale (Italie), Valsella (Italie), Muideti Chemie (Pays-Bas), Raufoss (Norvège), Bofors Nobel Industrier (Suède) et Dynamit Nobel (RFA. Et la France dans tout cela ? C'est, en fait, l'élément clé du cartel. Lundberg, décidément très bavard, explique: "Nous étions réunis (les producteurs européens dans le cadre d'une association spécialisée officiellement dans le transport et la sécurité... Nous tenions des réunions chez les uns ou les autres. Ces réunions formelles faisaient l'objet de comptes rendus officiels rédigés et tapés. Ensuite, quand tout était fini, on se retrouvait par petits groupes et, là, on faisait nos affaires!" Les affaires en question, ce sont ni plus ni moins qu'un partage du marché entre différentes compagnies additionné d'une fixation illégale des prix. Vous pensez bien que ce genre d'association n'est pas exempté de problèmes. Ainsi les Anglais: sommés par les Français de vendre à l'Argentine (afin de respecter un contrat) pendant la guerre des Malouines, ils se retireront du cartel pendant une année. C'est entre membres du cartel que s'organise la contrebande vers l'Iran. Selon Lundberg, l'organisation était dirigée par la SNPF et logée à Paris.

Cette société pèse effectivement de tout son poids sur les autres. Premier producteur européen de poudres et d'explosifs, deuxième producteur mondial, sa capacité de production est considérable. Société Nationale. son Pdg est nommé par le gouvernement. Entre 1983 et 1987, il s'agit du général Bemardy, que l'on ne peut soupçonner de sympathies politiques envers les socialistes, puisqu'il est un proche connu du RPR. En fait, dans crue histoire, contrairement à l'idée reçue, il n'y a pas d'éléments politiques mais seulement commerciaux. La SNPE n'aurait pas pu exporter comme elle l'a fait vers l'Iran sans la complicité active de dizaines et de dizaines de hauts militaires et de hauts fonctionnaires qui ont aidé ou fermé les yeux sur «trafic. Ce que l'on appelle le «complexe militaro-industriel ».

C'est Pierre Marion, ancien directeur de la D.G.S.E qui, à l'automne dernier, pousse un cri d'alarme: «Qui prépare les dossiers d'autorisation d'exportation? Qui en négocie l'exécution? Qui discute avec les gouvernements étrangers? Qui fait la promotion des ventes d'armes? Qui contrôle chez les industriels le fonctionnement des ventes? La réponse est claire: des hauts fonctionnaires, tant civils que militaires, venant de la présidence de la République, du cabinet du Premier ministre, du ministre de la Défense, du secrétariat général de la Défense nationale, de la D.G.S.E. Et que trouve-t-on en face de ces administrations? D'une part, des sociétés industrielles, d'autre part, des officines d'exportation d'armes; les unes et les autres truffées, souvent dirigées, par des officiers généraux ou supérieurs à la retraite et par des hauts fonctionnaires de l'armement en détachement ou passés au civil...

Les complicités entre administrations et entreprises, les passages intenses (au mépris de la loi) des unes aux autres, l'absence de contre pouvoir (comme le Sénat américain) créent des conditions favorables au développement des manoeuvres du complexe militaro-industriel... Un complexe incontrôlable par le pouvoir civil quel qu'il soit. On a noté sur une série d'affaires l'absence d'intérêt, par exemple, pour les échéances électorales dans les différents pays. Une vente de poudre ou d'explosifs est une opération longue et complexe. Entre la signature du contrat et la fin de la livraison, il peut se passer deux à trois années. Les compagnies étant souvent à plusieurs sur la vente. Ainsi en a-t-il été sur l'affaire numérotée S-134. Le 24 juillet 1985, un Boeing 707 décolle de l'aéroport de Lille-Lesquin dans le nord de la France. A son bord, vingt-cinq tonnes de poudres diverses. L'avion se pose quelques heures plus tard sur l'aéroport de Chahbahar près de Téhéran. La marchandise vient de deux membres du cartel, PRB. et Muiden-Chemie. L'avion a été affrété par une compagnie utilisée par la CIA, la Santa Lucia Airways. Le 14 août, à Lille également, un second appareil de la même compagnie doit charger des poudres PRB. Il a déjà à son bord du matériel israélien appartenant à Israel Military

Industries (IMI). Mais en fait le contrat a été signé l'année précédente avec Muiden Chemie et la SNPE. Or, dans ces premiers chargements, la compagnie française n'apparaît pas. Tout simplement parce qu'elle a utilisé des sous-traitants, pratique courante dans le cartel. Plus tard, les livraisons reprendront par bateau régulièrement, mois après mois, au départ de Zeebrugge (Belgique) et Cherbourg (France). Cette fois-ci avec la SNPE.. Et ceci jusqu'en août 1986, pour un contrat global de 800 tonnes de poudre propulseur. 2500 tonnes de poudre Hexal Pe30 et 30 000 de cellulose à munition !

Après la perquisition de 1985 par les douanes suédoises, la SNPE a disparu des bordereaux et pourtant elle a déjà été payée. 17 millions de dollars ont été versés par l'Iran par l'intermédiaire de Schmitz sur une banque de Londres, la Arbuthnot Latham Bank. Dans un tel imbroglio de sociétés et sur une période aussi longue, il n'est évidemment pas question de politique, mais simplement d'exécution de contrats commerciaux. Des quantités d'affaires impliquant la SNPE vont ainsi avoir lieu jusqu'à la mi-87. A l'automne de cette année, le ministre de la Défense, André Giraud, convoque le général Bernardy, lui "passe un savon" et l'oblige à démissionner. Pour des raisons électorales, le gouvernement d'alors reconnaît les livraisons S-134 jusqu'à mars 1986 et attend l'enquête pour les suivantes !

En février 1988, le général Bernardy, et deux de ses subordonnés, dont Guy Chevallier, délégué permanent au cartel, sont inculpés. Cela signifie-t-il l'arrêt des exportations illégales vers le conflit du Golfe? Bien sûr que non, puisque la guerre continue, et qu'il est toujours interdit d'exporter quoi que ce soit ! Simplement, le cartel et les autres producteurs d'armes ont trouvé des filières et des combines différentes. Après tout, la concurrence est rude sur ce qui reste le plus fabuleux marché d'armement depuis la seconde guerre mondiale. Et la morale dans tout ça ? C'est une fois de plus Lundberg qui répond: "la morale, c'est l'affaire des gouvernements, les affaires, celle des compagnies. Elles ne doivent pas interférer. Chacun sa place !"